

Fourdiet et son fornet

Autor(en): **Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1918)**

Heft 21

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213923>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
"PUBLICITAS"
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 25 mai 1918. — Nécrologie. — Divertissements nationaux. — Une vieille bombe. — Fourdiét et son fornét (Marc à Louis). — Comment on écrit l'histoire (L. Cantova-Chausson). — Paternelle exhortation du grand-père Canton de Vaud à sa capitale. — Feuilleton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Tœpffer (suite). — Boulades.

NÉCROLOGIE

Le *Conteur* vient de perdre coup sur coup deux amis fidèles et précieux : MM. **ARTHUR ROSSAT**, professeur à Bâle, auteur d'un ouvrage de grande valeur sur « La chanson populaire en Suisse », et **CONSTANT BALLIF**, agriculteur, à Lucens.

Nos lecteurs ont eu parfois le plaisir — trop rare, hélas ! à leur gré et au nôtre — de lire, dans nos colonnes, des communications de M. Arthur Rossat, fort intéressantes et marquées toujours au coin d'un sentiment patriotique bien vaudois et bien suisse.

Ils ont eu plus souvent un égal plaisir à trouver, dans le *Conteur*, les récits en patois, d'une saveur franchement campagnarde, de « David daô Teliet » — c'était le pseudonyme de M. Constant Ballif — dont l'humour était bien de chez nous.

Ces deux collaborateurs ont été enlevés à leur famille et à leurs nombreux amis presque subitement et bien trop tôt, certes ; le premier à soixante ans, le second à quarante-cinq ans. Ils laissent tous deux, dans les sphères où s'est exercée leur activité, un vide très grand et de profonds regrets.

Le *Conteur*, qui gardera à la mémoire des disparus un souvenir fidèle et reconnaissant, prie leurs familles d'agréer l'expression de ses sincères compliments de condoléance.

DIVERTISSEMENTS NATIONAUX

Si, en Suisse, nous ne jugeons pas de toutes choses de la même façon, si, depuis la guerre, nos divergences se sont accusées parfois assez fortement, il est un domaine où elles sont à peine sensibles, c'est celui des divertissements. On y trouve même des ressemblances frappantes entre confédérés séparés par toute la longueur du territoire. Ainsi, en lisant le tableau ci-dessous de la vie à Coire, ne croirait-on pas qu'il se rapporte à la douce terre vaudoise ?

La population de Coire, dans laquelle le commerce de transit a répandu beaucoup d'aisance, est gaie et aime le plaisir ; tout est pour elle occasion de fête et de réunion (du moins, c'était le cas avant 1914). Les banquets reviennent fréquemment, et le ton cérémonieux qui y règne, au début, est loin de faire présumer la gaieté bruyante qui en signale la fin. On commence à porter la santé des innombrables titulaires des charges publiques ; la réserve et la contrainte en diminuent d'autant, et ces libations multipliées à l'infini, sur les plus légers prétextes, achèvent de bannir toute gêne ; l'é-

galité la plus parfaite règne alors parmi les convives, et la fusion des partis s'opère momentanément sous l'influence du vin de la Valteline. Le fougueux novateur, le rétrograde partisan des privilèges, le juste-milieu conciliant (il y a de tout à Coire) se rapprochent et trinquent cordialement ensemble. L'hiver ramène les parties de traîneaux qui sont le divertissement populaire par excellence ; on s'y prépare longtemps d'avance et Reichenau est le but de ces courses, toujours terminées par un festin et par un bal.

Le soir du Mardi-gras, les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, parcourent les maisons de leurs connaissances ; ils ont le droit de passer l'inspection des pots de la cuisine et du garde-manger, confisquant ce qu'ils y trouvent, sans doute dans le but d'assurer l'observance du jeûne du lendemain. Les mères de famille ont toujours soin qu'il se rencontre quelque chose à prendre et le produit des confiscations est consommé à la suite d'un petit bal.

Lorsque les plaisirs d'hiver sont à leur fin, les dames s'interrogent pour savoir quelle maladie elles ont, et décider à quelles eaux on ira l'été prochain ; c'est une grande affaire en Suisse comme on sait, et l'on n'y a que l'embarras du choix. Au printemps, le départ du bétail pour la montagne est l'occasion de réunions nouvelles et de nouveaux festins. Vient l'époque des vendanges, on festoie de rechef ; la société du soir, qui s'assemble pour déguster le vin nouveau sur place, est la seule dont la réunion ne se termine pas par des danses et l'on comprend pourquoi ; bref, ce petit peuple est d'une grande sociabilité et porte gaîment et légèrement la vie.

Il est, à Coire, un jeu national, analogue à celui des garçons bouchers de Lausanne : il consiste en une gageure faite entre deux hommes, dont l'un doit ramasser par terre un certain nombre d'œufs, placés à deux mètres de distance l'un de l'autre, les jeter un à un dans une corbeille, et avoir terminé sa tâche avant que son adversaire, qui a couru à toutes jambes boire un verre de vin au village de Haldenstein, situé à une demi-lieue, soit revenu au point d'où il est parti. Il y a toujours une foule considérable de spectateurs, formant haie des deux côtés de la route, et il n'est pas besoin de gendarmes pour y faire la police ; il suffit pour cela d'un enfant, armé d'un sac de farine, dont il jette des poignées au nez des récalcitrants après les trois sommations légales. Les arrêts de cette justice sommaire sont toujours sanctionnés par les éclats de rire de l'assistance.

UNE VIEILLE BOMBE

Les bombes que la Suisse, au mépris de sa neutralité, reçoit de temps à autre des aviateurs des armées belligérantes, nous remet en mémoire l'incident que voici :

C'était à Bâle, en 1815. Le bourgmestre avait réuni quelques amis à souper dans sa maison, proche du rempart ; tandis qu'on discutait paisiblement, en mangeant, sur la marche des ar-

mées et l'issue probable de la campagne, voilà qu'une bombe, lancée au hasard des batteries de Huningue, enfonce le toit, traverse l'étage supérieur et tombe avec fracas au milieu de la table. Ce plat, qui n'était pas porté sur le menu, fit perdre l'appétit aux convives, lesquels se dispersèrent tout effrayés.

On commença dès lors, à Bâle, à faire de sérieuses réflexions sur les inconvénients d'un si importun voisinage qui rendait la clause de la neutralité tout à fait illusoire à l'égard de la ville. Il était clair, en effet, que le commandant de Huningue, manquant de vivres, n'avait qu'à en faire demander aux autorités bâloises, en ayant soin d'appuyer sa requête d'une ou deux bombes, pour être assuré de voir aussitôt arriver le nécessaire, et même le superflu. Il fut résolu, en conséquence, qu'on insisterait fortement auprès des puissances alliées afin d'être débarrassé de cette fâcheuse suggestion qui entravait aussi évidemment le libre arbitre des Bâlois, en dépit de l'inscription bienveillante placée par Louis XIV au-dessus de la porte de la forteresse : « *Sociis tutelam, hostibus terrorem* » ; c'est-à-dire : « Vous voyez ici (sous entendu) la protection des alliés, la terreur des ennemis. »



A la pêche. — !!! Après tout, au prix où est la chaussure, actuellement !...

FOURDIET ET SON FORNET

Tor parâi, pè stau teimps de guïerra lâi a pardieu bin à resoudre. Lo pan, on ein è retreint ; lo fremâdzo, on ein a rein que po lè demeindze de coumenïon ; la tsè, lâi a quasu binstout pe rein que elliaque que tsacon l'a su sè z'ou ; lo laci, ie parait que lè vatse sè sant messe ein grève ; lo bâro on no z'eïn baille justo po sè reimplliâ lo crâto dau bourïon ; lè truffie, ein a pe min, râva po leu. Vo dio que l'è 'na misère.

Et pu lâi a oncora lo bou que baille dâi cousin.

Lè papà no marquant que ma fâi po sti l'hivè que vint, eh bin! mon Dieu! faudrâi p'tite sè pannâ. Et pu que dein bin dâi coumoune que lâi â, noutrè preçaut l'ân demandâ âi dzein diéro lau foudrâi de bou, diéro de elliau z'houlle âo bin de clli l'anhracite, quemet ie d'iant â elliau z'affèrè qu'on a ora et que no vignant dau payî jô on fâ lo fouètre. Lè z'on l'ân adan écrit su on petit papà que lau manque tant de bou; lè z'autro que lau faut oncora dau tserbon, tant assebin; et pu çosse et pu cein et bin dâi z'affèrè dinse.

Quand lo syndico de Cregnelu l'a demandâ à Fourdriet cein que lâi faillâi po s'ètsaudâ l'hivè, Fourdriet l'a repondu dinse: « *Mé faut on bon tronc, et rein d'autro* ». Lo syndico et lè municipalau l'ân risu à veintro débôtenâ. Sè desant ti « Fourdriet l'è fou! Fourdriet l'è fou! » d'autrâi iâdzo, l'ân aprî l'autro, quemet quand on brâme: « *Ao fû!* »

Ein aprî, tot parâi, lo bossî qu'ètai on malin corps l'a de que ma fâi Fourdriet ètai on tot fin, qu'ein avâi min à li, et que l'ètai bin dein lo cas d'avâi einveintâ oquie po s'ètsaudâ sein tant de bou; qu'ora on a dâi fornet que sant tsaud quasû avoué rein. Fourdriet ein avâi bin su ion *perfectionnâ* quemet d'iant. Mâ que po s'ètsaudâ du la saint Martin tant qu'à la saint Péregrindzo rein qu'avoué on tronc, Fourdriet l'ètai d'obedzi d'avâi on fornet oncora bin mè perfectionnâ que lè perfectionnâ.

Mâ nion ne savâi quemet fasâi, por cein que viquessâi tot mare solet et que dèvesâve pas âi vesin. L'ètai dan on secret. Cein bourlâve lo syndico, li que lâi faillâi dâi moûno et dâi moûno et la pllie balla cavetta dau velâdzo. Fourdriet lâi betâve la butse avoué son fornet. Lo syndico, cein lo fasâi pèri de dzalausi et vegnâi tot moindro et asse chet qu'on passi.

On dzo de l'hivè que fasâi on frâi et onna crâmena à fère dzalâ lè leingue dâi fenne dein lo mor, lo syndico que pouâve pas sè retsaudâ à sa carrâte, quand bin bourlâve prau bou, lo syndico dant l'âi tegnâi pe rein mè. Trace vè Fourdriet po vère quemet s'ètsaudâve avoué son tronc. Trâove noutron corps tot dépourent de châ quemet se l'avâi sèi tota la matenâ et lâi dit dinse:

— Estiusâ mè bin, Fourdriet, mâ te sâ qu'on a coumenci einseimbllio. Tè faut mè dere quemet te pâo l'ètsaudâ tot l'hivè avoué ton tronc.

— Eh bin, vin pî, so repond Fourdriet.

Lo syndico l'eintre dein lo pâilo et a-te que cein que l'a vu:

Fourdriet l'avâi bin on tronc, mâ n'avâi min de fornet. L'avâi rein qu'onna grôcha corda que l'ètai niâie tot à l'einto dau tronc. Adan, quand fasâi bin frâi, eimpougnîve la corda, terîve son tronc pè lo pâilo, decé, delâ, âo pas, âo trol, âo dissime galop, à drâte, à gautse, que cein lo retsaudâve bin mè qu'on fornet.

Lo tronc pâo dourâ encora bin quauque z'hivè.

Et a-te que lo fornet à Fourdriet.

MARC A LOUIS.

Feuilles d'hygiène. — Sommaire du n° du 15 mai 1918. Quelques conseils aux mamans: Dr Eug. Mayor. — Les intoxications par les farines. — Le pain et les dents. Les fruits en médecine. — Pour donner de l'huile de ricin aux enfants. Pour faire avorter un rhume. Nettoyage des chapeaux de feutre. Dépôts calcaires dans les bouilloires. Scones de pommes de terre. Pour économiser le thé. Restes de légumes en potages.

COMMENT ON ÉCRIT L'HISTOIRE

Une de nos meilleures institutrices, Mme Louise Cantova-Chausson, à Aigle, ancienne élève de l'École secondaire de Villeneuve, a envoyé à l'*Éducateur* l'amusant récit que voici, et que le *Conteur* est heureux de reproduire:

Helvètes et Romains. — Orgétorix.

Nous fûmes un jour, avec nos deux classes — première année du degré moyen — à l'orée du bois, voir les pierres druidi-

ques. Celles-ci dûment examinées avec simulacre de sacrifice d'une fillette, puis d'un garçonnet, nous passâmes à la leçon d'histoire:

« La classe A représente les Romains, la classe B, les Helvètes. Ami est Diviko, René le général romain. Les Helvètes descendront de leurs montagnes et arriveront dans la plaine de la Garonne où les Romains s'exercent, expliquons-nous. »

Sitôt dit, sitôt fait. Nos Romains s'alignent: un... deux... un... deux... Soudain, sous la feuillée, un cri retentit: Helvètes! Helvètes! crient nos guerriers en dévalant la pente. Ce fut une mêlée épique qui ne laissa pas de nous effrayer quelque peu: des bras, des jambes, des chapeaux volant en l'air, des branches feuillées claquant au vent et les cris: Helvètes! Rome! dominant le tapage. Soudain, un silence: au détour d'un buisson les deux chefs sont en présence. Le sort des armées — ô sagesse enfantine! — va se décider. Diviko trapu, courtaud, rougeaud, a tôt fait de mettre sur le dos le Romain pâle et efflanqué. La bataille est terminée... croyons-nous. Ah! bien oui. Deux Helvètes apportent le joug, mais les Romains refusent de se soumettre et des scènes inénarrables s'engagent. Chaque Helvète s'empare d'un Romain et celui-ci, malicieux, s'efforce à faire passer avec lui son adversaire, pâle de rage, sous le joug. Force nous est d'arrêter le conflit.

Deuxième acte, plus calme. De retour sur leurs montagnes les Helvètes organisent l'assemblée du peuple. « On ne v... vuet pas les f... f. f. filles », bêgaie Félix. Dociles, les fillettes s'écarterent. Sur une haute pierre, Diviko et ses anciens s'affublèrent de longues barbes de mousse. Ils ont vieilli, n'est-ce pas. Orgétorix, un petit bonhomme fûté, aux yeux brillants, fait de la propagande électorale: « Il faut me nommer roi », dit-il. Voici un récalcitrant. Horreur! Orgétorix lui passe une pomme à moitié rongée, et l'autre acquiesce. Enfin, le délateur s'avance: « Orgétorix veut être roi », crie-t-il.

Un ancien se lève: « La loi helvète condamne à mort quiconque veut être roi. Allez chercher Orgétorix. » Mais Orgétorix se frappe et tombe. La leçon est finie.

Le lendemain, il s'agit, en classe, de raconter l'histoire jouée la veille. J'avise Daniel.

Daniel est un peu sourd, un peu lent, un peu lourd. Il est toujours très surpris quand on l'appelle. Il répond par monosyllabes... quand il répond. Mais aujourd'hui il se lève et débite d'un trait: « Orgétorix a dit à ses camarades: Il faut me nommer roi. Alors un des camarades l'a redit à Diviko. Diviko a dit: Rien de ça; en Helvétie, c'est défendu d'être roi. Et il a envoyé un gendarme pour dire à Orgétorix de paraître en municipalité. Alors Orgétorix a dit: Je suis perdu, et il s'est tué avec un couteau. »

Jamais Daniel n'en a dit autant, aussi est-il très fier. Il jette un coup d'œil circulaire et triomphant à ses camarades, se rassied et me regarde fixement. Visiblement, il sollicite mon approbation: « Bravo, Daniel! »

L. CANTOVA-CHAUSSON.

Fatalité. — On demandait à une garde-malade:

— Eh! bien, comment va-t-il aujourd'hui, votre malade?

— Pas bien, Monsieur, pas bien du tout.

— A-t-on encore quelque espoir?

— Le médecin a dit que si on va jusqu'à demain matin on pourra peut-être le sauver, mais que s'il ne va pas jusque-là, il n'y a plus rien à espérer.

Ingénuité. — C'était durant les jours de froid du mois d'avril. Une dame entend un monsieur dire qu'il n'y avait que deux degrés de chaud:

— Et combien y en a-t-il de froid? demanda-t-elle.

PATERNELLE EXHORTATION DU GRAND

PÈRE CANTON DE VAUD A SA CAPITAL

La chanson que voici, dont nous devons la communication à l'un de nos fidèles abonnés, n'est pas ce qu'on peut appeler une « vieille chanson »; on s'en rend bien vite compte par les événements auxquels elle fait allusion. Elle n'est toutefois pas d'aujourd'hui ni d'hier, ainsi que l'atteste l'esprit qui l'a inspirée. Les vers en sont très libres, trop libres, même. Cependant, cette chanson, dont notre abonné, comme nous, ignore l'auteur — quelqu'un pourrait peut-être nous l'indiquer? — vaut bien d'être rappelée, puisque l'occasion s'en présente, il serait-ce qu'à titre de curiosité.

Elle se chante sur l'air: « J'aime mieux m'occuper de ma mie, ô gué! »

COMME un père à son enfant,
Quand il fait tapage,
Doit un avertissement,
Pour le rendre sage,
Mon cher Lausanne, je veux,
Aujourd'hui te dire un peu
Ce qui me fait sage, ô gué!
Ce qui me fait sage.

Je te vois, en général,
Fort dégringolée:
Tes affaires, ton moral,
Ont p'tite renommée;
Faut pas te monter le coup,
Parce que tu tiens par le bout,
Mes lignes ferrées, ô gué!
Mes lignes ferrées.

Du Tribunal fédéral,
On te fit la grâce;
Mais, morbleu! quel bacchanal,
Pour lui trouver place;
Prends Chissiez, prends Montbenon,
Mais finis-en, nom de nom!
Car cela m'agace, ô gué!
Car cela m'agace!

A force de cabaler,
Aux conseils de Berne,
Tu finis par nous souffler
Place d'arm' et casernes;
Au lieu de tant cancaner,
Tâche donc de les caser,
Ces belles casernes, ô gué!
Ces belles casernes.

Impossible d'arranger,
Tout le monde et son père,
Intérêts du gargotier
Et du militaire,
La commune a bien le Loup,
Mais tu voudrais Couvaloup,
Oh! la sottie affaire, ô gué!
Oh! la sottie affaire!

De ta vieille Faculté
La gloire était pure;
Tout cela s'est éclipse,
Chez toi rien ne dure.
Sortant enfin du sommeil
Tu nous donnes le Réveil!
O Littérature, ô gué!
O Littérature.

Tu nous remplis le canton
De revues, gazettes,
Qui durant tout l'an ne font
Que dire sornettes.
Politique de cafés,
Niaiseries personnelles,
Voilà leur musette, ô gué!
Voilà leur musette.

Bien ajuster un cancan,
Une médisance,
S'insulter sur l'dos des gens,
C'est là leur science.
Tout c'qui n'est pas de leur bord,
On le déchire, on le mord;
Oh la tolérance, ô gué!
Oh la tolérance.

Pendant que j'manque de bras
Aux travaux agraires,
Tu te peuples d'avocats,
Et d'agents d'affaires;